



Creil, le 14 décembre 2021

***Aux membres du Conseil
de Quartier Rive Gauche***

Maison de la ville

03 44 29 52 38

citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 9 décembre 2021

Ordre du jour :

- Rencontre avec le service Gestion du Domaine Public.
- Retour sur les signalements.
- Questions diverses.

Etaient présents :

Elus municipaux :

M. Ahmet BULUT (Conseiller municipal à la vie citoyenne et démocratie),

Mme Fabienne LAMBRE (Maire adjointe en charge de l'activité économique et de l'animation urbaine - déléguée quartier Rive gauche)

Service :

Mme Marie-Annick GAY, Gestion du Domaine Public

M. Geoffroy DENIS, Maison de la Ville

Habitants : 7

Préambule sur la situation sanitaire

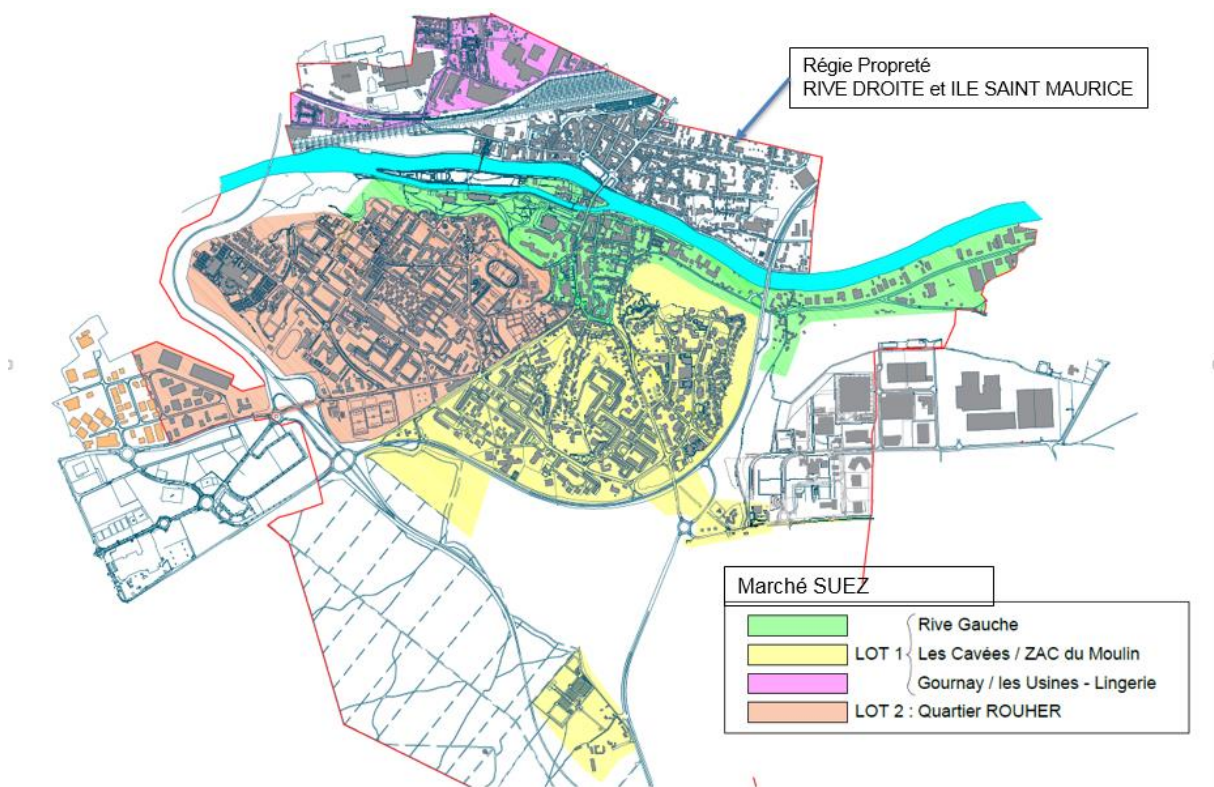
Dans ce contexte de crise sanitaire COVID-19, les mesures ont été prises par la municipalité afin de garantir la sécurité de tous.

Du gel hydro-alcoolique a été proposé à tous les participants à l'entrée de la salle.

Le port du masque durant toute la durée de la réunion a été respecté.

- **1^{er} point : Rencontre avec le service Gestion du Domaine Public**

Dans un premier temps, Madame GAY a présenté le service Gestion du Domaine Public auquel incombent plusieurs missions : l'ilotage, le vidage des corbeilles de propreté, le balayage, le lavage, le désherbage des caniveaux, le ramassage des feuilles mortes, le sablage et déneigement des voiries ainsi que le nettoyage des places de marchés de plein vent. Au total, 27 agents propreté interviennent sur les 67 km de voirie que compte la ville. L'entretien de la commune est partagé entre une régie propreté sur le secteur de la Rive Droite et de l'île Saint-Maurice, et un prestataire pour la partie Rive Gauche et les Hauts de Creil.



Madame GAY a ensuite présenté la Brigade Verte. Les 4 agents qui la composent, répondent à différentes missions :

- Faire respecter les jours et horaires de présentation des déchets sur la voie publique (ordures ménagères / collecte sélective / déchets verts / encombrants)
- Lutter contre les dépôts sauvages et/ou abusifs
- Lutter contre les déjections canines ou les jets de mégots sur la voie publique
- Sensibiliser les publics sur les bons gestes à adopter
- Alerter les riverains sur leurs obligations en matière de désherbage
- Communiquer en interne avec les services (Police Municipale, Service Commerces...)

La Brigade Verte peut être contactée par les riverains en cas d'infraction au règlement municipal de la voirie, au **0 800 060 099**.

Au cours de l'année 2021 (de janvier à novembre), le service a traité 1076 dépôts sauvages abusifs non identifiés et 49 dépôts sauvages abusifs identifiés. Un courrier lié au rappel du règlement municipal de voirie a été envoyé à 118 personnes (non-respect des jours et horaires de présentation / dépôts sauvages / désherbage). 30 contraventions de 68 € pour non-respect des jours et/ou horaires de présentation des conteneurs / encombrants, 9 contraventions de 120 € et 1 de 360 € ont été infligées (Participation aux frais de nettoyage suite à l'identification réalisée du ou des responsables).

- **2^{ème} point : Retour sur les signalements relevés lors du dernier Conseil de Quartier**

Dans un second temps, Madame LAMBRE a effectué un retour sur les signalements relevés lors de la dernière réunion et sur les réponses apportées par les services, celles-ci ont donné satisfaction :

- Il a été signalé une accumulation de déchets et de sacs poubelle à l'arrière de la Maison de la Ville rue Dugué. Des commerçants résidants dans d'autres zones de la ville viendraient déposer leurs ordures ce qui engendre un surplus de détritrus et altère le cadre de vie des riverains.
D'autre part, les poubelles de la rue du Faubourg ne sont pas ramassées assez fréquemment. De ce fait, des rats prolifèrent aux alentours.

- Un enclos a été posé par les services Techniques, il conviendra d'observer l'évolution de la situation. La Brigade Verte réalise également des passages réguliers.

Au sujet des Corbeilles de propreté situées Place du Faubourg, un rappel a été fait au prestataire SUEZ en charge du nettoyage des voies et espaces publics.

- Des containers de vêtements du Relais aux alentours de la Place Saint-Médard sont souvent pleins, des résidents déposent leurs sacs à côté, ce qui détériore l'environnement urbain.
 - Elles sont collectées par l'organisme ECOTEXTILES 1 fois par mois et/ou à la demande des services de la ville lorsque les bornes sont pleines.
- Les arbres de la rue Pablo Picasso ne sont jamais élagués. Il faut identifier qui en a la responsabilité entre la ville et Oise Habitat.
 - La parcelle appartient à la ville de Creil. (Les arbres vont surement être retirés après une étude de faisabilité par rapport aux racines/structure de la maison).
- Le passage en zone bleue de la rue Pablo Picasso a été demandé afin d'éviter les stationnements gênants.
 - Le passage de cette rue en zone bleue est à l'étude.
- Des infractions aux règles de stationnement sont très fréquentes dans la rue Boursier. Des personnes utilisant le train stationnent toute la journée dans la rue ce qui empêche les riverains de se garer. Des voitures ventouses ont également été signalées. D'autre part, les véhicules sont régulièrement vandalisés. Une habitante a subi deux actes de vandalisme en quelques mois. Les citoyens demandent à ce que la rue passe en zone bleue et que la Police Municipale effectue des tournées plus fréquentes pour dissuader les contrevenants (une réunion pourrait être envisagée avec la Police Municipale).
 - La brigade du stationnement, informée des faits, a reçu des consignes de passages réguliers. Une étude est lancée pour étendre la zone bleue.
- Des véhicules sont stationnés depuis plusieurs mois dans la rue de Chatillon. Il s'agirait de définir qui est propriétaire de cette zone de stationnement (ville ou bailleurs).
 - La brigade du stationnement a reçu pour consigne de faire des passages quotidiens dans cette rue.
- Les feux tricolores de la rue de la République à l'intersection de la rue Jules Michelet et à celle de l'allée du Musée sont en clignotant. Cela engendre une insécurité pour les piétons qui ont de grandes difficultés à traverser.
 - La signalisation piétonne a été renforcée par des panneaux C20a sur fond jaune. Des panneaux clignotants ont été posés.

- Les barrières mises en place devant l'école dans la rue Marcel Philippe sont tombées. De ce fait, le passage des piétons est dangereux, d'autant que beaucoup d'enfants circulent sur ce secteur.
 - Ce problème a été traité par les Services Techniques.

- **3^{ème} point : Questions diverses**

Les résidents présents ont ensuite remonté certaines problématiques dans le quartier :

- La rue de Chatillon connaît des lacunes en ce qui concerne la propreté, les résidents ont expliqué avoir interpellé le prestataire en charge de l'entretien des voiries, sans retour ni passage de ce dernier.
- Les escaliers de la rue Chatillon sont mal entretenus, il faudrait couper l'herbe qui y pousse. L'entretien du passage Tyralie est perfectible, de la verdure se répand et la propreté est à revoir. Les contours des bâtiments ne sont pas désherbés. Un rappel auprès du prestataire serait de rigueur. D'autre part, des écoulements d'eau ont été relevés dans les garages.
- Les arbres de la rue Picasso perdent leur feuille, cela entraîne un danger, notamment pour les seniors qui pourraient glisser.
- La rue Michelet est fréquemment empruntée par des automobilistes ne respectant pas la vitesse autorisée. Les passages piétons sont mal éclairés et la traversée de nuit est risquée. Il en est de même dans la rue de la République (au niveau de Match, les passages ne sont pas toujours respectés).
- La rue du Plessis-Pommeraye est prise en sens interdit par certains automobilistes.
- La peinture des places handicapées sur la place de la sous-préfecture s'efface, il faudrait la refaire.
- Une problématique de nuisance sonore a été relevée Place Saint-Médard. Des climatiseurs ont été installés par les commerçants ce qui provoque un bruit de fond constant et dérange les riverains. Certains commerces restent ouverts jusque très tard (2h du matin), cela n'est, semble-t-il, pas autorisé.
- Le revêtement du Pont est glissant, cela est peu sécurisé pour les piétons.

Conclusion

Le pot de fin d'année, initialement prévu n'a pu se tenir du fait de la situation sanitaire actuelle.

Madame LAMBRE a donc conclu la séance en remerciant les résidents présents.

Le prochain Conseil de Quartier aura lieu au 1^{er} trimestre 2022.